



Acta fabula
Revue des parutions
vol. 8, n° 2, Mars-Avril 2007
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.2784>

À rhéteur, rhéteur et demi, ou le journaliste et l'orateur

Aude Déruelle

Corinne Saminadayar-Perrin, *Les Discours du journal. Rhétorique et médias au XIX^e siècle (1836-1885)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, 272 p.



Pour citer cet article

Aude Déruelle, « À rhéteur, rhéteur et demi, ou le journaliste et l'orateur », Acta fabula, vol. 8, n° 2, , Mars-Avril 2007, URL : <https://www.fabula.org/revue/document2784.php>, article mis en ligne le 01 Mars 2007, consulté le 23 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.2784

À rhéteur, rhéteur et demi, ou le journaliste et l'orateur

Aude Déruelle

Romantisme oblige (« Guerre à la Rhétorique », criait Hugo), on oublie souvent ce que le XIX^e siècle doit à la rhétorique¹ : tout au plus considère-t-on les pratiques oratoires de cette période comme les survivances figées d'un classicisme moribond. C'est dire l'intérêt de l'étude entreprise par Corinne Saminadayar-Perrin. S'appuyant sur les travaux récents de Marie-Ève Thérenty et d'Alain Vaillant², *Les Discours du journal* visent en effet à montrer combien la pratique oratoire s'infléchit sous l'influence du phénomène socio-littéraire majeur du XIX^e siècle, à savoir l'apparition de ce « média » de masse qu'est le journal — 1836 est la date de naissance de *La Presse* de Girardin et du *Siècle* de Dutacq, premiers journaux bon marché, et donc à vocation populaire. Loin d'être agonisante, la rhétorique se réinvente, se reconfigure dans ce nouvel espace.

Certes, il pourrait paraître étrange de parler de « rhétorique » et d'« éloquence » à propos d'une pratique communicationnelle purement écrite, et jamais verbalisée : pas d'*actio*, ici — tandis qu'à la même époque les discours de la tribune ou de la chaire, par exemple, sont prononcés puis, éventuellement, imprimés. Mais au XIX^e siècle, il y a belle lurette que la rhétorique est sortie du champ purement oratoire (oralisé), pour revendiquer d'autres territoires (littéraires ou non) : l'art de convaincre s'est mué en art de bien dire, et en art de bien écrire. Surtout, alors même que l'on passe de la « littérature-discours » à la « littérature-texte », selon les mots d'Alain Vaillant, nouveau régime de littéarité qui s'affirme en dehors de l'emprise de la rhétorique, le journal, quoique imprimé, tend à ressusciter la pratique oratoire : bien souvent, l'article fait jouer des scénographies de la parole³. En effet, spécificité toute française, la presse refuse de se cantonner dans un pur rôle informatif, et ce jusqu'en 1885 — ce qui justifie la limite assignée à cette étude. Aussi Louis de Cormenin ne se faisait-il pas faute d'inclure, dans son *Livre des*

¹ Voir cependant le numéro spécial de la *RHLF* consacré à ce sujet (1980, n°2), et notamment l'article de Jean Molino, « Quelques hypothèses sur la rhétorique au XIX^e siècle », ainsi que les chapitres de *l'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)* dirigé par Marc Fumaroli (1999) consacrés à ce siècle.

² Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, *1836 : l'an I de l'ère médiatique. Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2001 ; Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *Presses et Plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2004.

³ Corinne Saminadayar-Perrin poursuit d'une certaine manière ici les réflexions engagées dans l'ouvrage qu'elle a dirigé avec Hélène Millot : *Spectacles de la parole*, Les Cahiers intempestifs, Saint-Étienne, 2003.

orateurs (1836), l'éloquence de la presse parmi les « genres de l'éloquence », tout en s'attachant à dégager ce qui différencie la presse et l'oraison : « On écoute l'orateur avec enthousiasme, on lit l'écrivain avec réflexion »⁴. En ce sens, l'écriture du journal serait « à la fois solidaire et distincte de la parole et du texte » (p. 250).

Corinne Saminayar-Perrin commence par montrer qu'au XIX^e siècle, à partir de la Restauration plus précisément, le journal se fait le relais de l'éloquence institutionnelle : discours du député à la Chambre, plaidoyers de l'avocat au Palais, harangues à l'Académie, cours à l'Université trouvent dans le journal une caisse de résonance privilégiée et indispensable. Mais le journaliste ne se contente pas de mettre par écrit les phrases bien balancées des éloquences de la tribune, du barreau et de la chaire universitaire. Le journal n'est pas que miroir langagier : il infléchit considérablement les pratiques oratoires. Tout d'abord, il fait exister un discours qui, sans lui, ne connaîtrait guère d'échos dans le pays (politiquement, la représentation nationale passe plus par le journal que par la Chambre) : rendre compte ou non d'une prise de parole, la présenter sous son meilleur jour (quitte à la réécrire) ou la dévaloriser, la dramatiser même, caviarder un discours ou le restituer dans sa totalité, autant de stratégies qui font du journaliste l'égal de l'orateur. Une telle médiatisation engendre une reconfiguration de l'éloquence par les orateurs eux-mêmes, bien conscients que leurs discours auront à passer par les fourches caudines de l'écriture journalistique. C'est pourquoi le journaliste apparaît très tôt comme un professionnel de l'éloquence, apte à juger des compétences des divers orateurs, de leurs travers, de leurs tics, de leurs qualités élocutoires, tout comme des modes qui régissent un temps les prises de paroles officielles. Il est à la fois le critique littéraire et le sociologue de la rhétorique contemporaine.

Mais « cette métamorphose ne semble à aucun moment [...] exiger une rupture polémique avec la grande tradition rhétorique » (p. 99). Le deuxième temps de l'ouvrage est donc consacré aux diverses postures oratoires revêtues par le journaliste pour légitimer tout à la fois sa prise de parole et sa position sociale. Nourris dès le collège des grands modèles de l'éloquence antique, les journalistes puisent dans leurs souvenirs scolaires pour alimenter leur plume, bien gourmande : références historiques, maniement aisé de l'argumentation, prédilection pour les formules en témoignent. Cause ou conséquence ? Les journalistes sortent souvent des rangs de l'Université : professeurs, anciens normaliens trouvent là un débouché naturel à leurs capacités. En cela, le journalisme n'apparaît pas encore comme un métier, mais plutôt comme un sacerdoce, ou une magistrature : la presse a pour mission de fonder les conditions d'une démocratie moderne. De là son poids dans la vie politique du pays, de là aussi les mesures de censure exercées par certains gouvernements. Tout en puisant dans le fonds commun de l'Antiquité, la presse, qui

⁴ Louis de Cormenin (Timon), *Livre des orateurs* (1836), Paris, Pagnerre, 1842, p. 73.

se ressent de la sociabilité de la brasserie et du boulevard, qui se fait l'écho, même, des discours de la rue et du ruisseau, prend ses distances toutefois avec cette éloquence institutionnelle : certains journalistes ne dédaignent pas les ressources de la parade, de la foire, ou de la publicité, autre pratique qui prend son essor au XIX^e siècle. Un tel « carnaval de la parole » (p. 165), qui se plaît également à parodier la rhétorique classique dans ses aspects grandiloquents, induit, incontestablement, une tension avec les stratégies de légitimation.

De fait, l'écriture journalistique apparaît parfois comme une éloquence dévoyée : discours mercantile, à sens unique, elle revêt les apparences de la rhétorique tout en en détournant les principes. Dès son apparition, la médiatisation suscite des réserves, à tel point que l'idée d'une décadence de l'éloquence devient un *topos*. La presse ne ferait que ressasser des clichés, en proposant à son lecteur, souvent bourgeois, un « prêt-à-parler » (p. 189). La troisième partie de l'ouvrage s'attache donc à dégager la valeur (notamment politique) de cette nouvelle rhétorique, en s'appuyant sur les représentations que l'on s'en fait alors : au-delà des critiques, l'éloquence de la presse ne permet-elle pas l'émergence d'un nouvel espace de parole, plus libre, moins codifié, plus fidèle surtout à l'opinion publique ? Loin d'être dévoyée, la rhétorique journalistique serait à proprement parler moderne, car démocratique : l'extension du lectorat reflète la prise de conscience du peuple comme agent politique, mieux, elle contribue à la constituer, puisque le journal se fait la chambre d'écho d'une parole publique. Mais celle-ci est tout sauf uniforme : l'espace du journal se prête au contraire à la mise en place (et en scène) d'une polyphonie. Des paroles différentes se parlent, se croisent, se répondent, dans un réinvestissement marqué de l'ancienne pratique épistolaire ou de l'idéal de conversation.

Il est vrai que cette portée politique de la presse ne trouve pas à se déployer sous tous les régimes : on pense notamment aux lois de censure votées sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, et surtout au Second Empire. Mais si l'ouvrage de Corinne Saminadayar-Perrin se présente comme une étude synchronique de l'éloquence du journaliste au XIX^e siècle, il n'a de cesse de revenir sur les spécificités de la presse sous chacun des régimes politiques : la Restauration est le bel âge de l'éloquence parlementaire ; plus mercantile, la Monarchie de Juillet, règne des avocats et du barreau, ouvre dans la presse un espace de débat alors même que celui-ci paraît se scléroser à la Chambre ; la Seconde République voit le triomphe de la figure du journaliste-prophète désireux de former les citoyens ; sous le Second Empire, l'éloquence se cantonne dans des lieux moins politiques (conférences et cours notamment) ou se réinvente — moins dans l'écriture spirituelle de la petite presse des années 1860 que dans la rhétorique de l'allusion, genre dans lequel Prévost-Paradol excella — ; enfin la Troisième République voit le

statut de journaliste évoluer vers la professionnalisation, l'école allusionniste de la période précédente céder la place à une écriture plus claire et plus directe, double tournant qui annonce l'avènement d'une presse d'information vers 1880.

Étude très documentée, *Les Discours du journal. Rhétorique et médias au XIX^e siècle (1836-1885)* saisissent la presse dans ses tensions et ses paradoxes (entre rhétorique classique et invention d'une nouvelle éloquence, entre souci de légitimation de ce nouvel espace de discours et volonté de recourir à une parole plus libre), constituant un ouvrage indispensable pour qui souhaite approcher ce phénomène majeur du XIX^e siècle dans son écriture et sa sociabilité.

PLAN

AUTEUR

Aude Déruelle

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : aude.deruelle@wanadoo.fr